



En effet, l'entreprise camerounaise entend faire des mains et des pieds pour participer à la gestion de la zone industrialo portuaire aux côtés du Philippin ICTSI.

La nomination du Philippin International Container Terminal Services Inc. (ICTSI) comme adjudicataire du contrat de concession du terminal polyvalent du Port autonome de Kribi (PAK), le 5 juin dernier, a créé un courroux au sein de la KPMO (Kribi Port Multiple Operators) qui espérait du fait de son expertise avérée et l'esprit de nationalisme qui devait s'opérer en pareille circonstance. Hélas !.

Ce groupement exerçait jusque-là en mode régie. Dans sa réaction le consortium « KPMO prend acte de la décision, mais s'indigne que ce soit fait au moment où les Camerounais du haut de leur expertise, en matière de gestion des terminaux locaux, ont fait montre de leurs compétences avérées dans ce secteur névralgique de l'économie camerounaise ».

Cette réaction intervient après une réunion de ce consortium le 11 juin dernier pour s'indigner face à la non reconnaissance de l'expertise locale pour la gestion de ce pan névralgique et de souveraineté d'un Etat. Toutefois, KPMO estime que le gouvernement put encore faire amende honorable en négociant avec les philippins de ICTSI pour trouver à la partie camerounaise un blocage de l'ordre de 35%. Ce qui va au moins permettre d'avoir une marge de manœuvre dans la gestion du terminal et éviter ainsi les situations du passé où les nationaux n'avaient

que 10%.

Pour rappel, KPMO a été désigné par l'autorité portuaire dans le cadre d'une régie en 2018, pour une période transitoire de deux ans. Ce contrat s'achève au cours de cette année 2020, d'où l'autorisation donnée au PAK de signer un contrat de concession avec ICTSI. Le terminal polyvalent du port de Kribi, dont la fonction est d'accueillir des marchandises non conteneurisées, a une capacité nominale d'hébergement de 1,2 million de tonnes de produits par an.